

ANNEXE 2 – Plan d'actions global de lutte contre les pollutions diffuses et ponctuelles affectant les captages de Morgny-en-Thiérache

Objectif du plan d'actions global sur la qualité de l'eau :

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
Volet qualité des eaux brutes destinées à la consommation humaine					
Indicateurs environnementaux	I1	Améliorer la connaissance de la qualité des eaux brutes au captage : réalisation de 4 analyses nitrates et de deux analyses des produits phytosanitaires supplémentaires par an	Suivi du taux de nitrates : tendance d'évolution. Court terme	Stabilisation	ARS Exploitant
			Suivi du taux de nitrates : tendance d'évolution. Moyen terme	Baisse	
			Suivi du taux de nitrates : concentration moyenne annuelle : long terme	< 37,5 mg/l	
	I2	Suivi de l'absence de produits phytosanitaires dans les eaux brutes Nombre de molécules au dessus de la norme	Absence de quantification sauf atrazine et ses métabolites 0		

Plan d'actions global :

Pour information : ZPAAC = 22 exploitants (source : RPG 2014)

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
Volet animation					
Susciter une démarche de progrès	D1	Engagement des agriculteurs dans le plan d'actions	Nb d'agriculteurs ayant participé à au moins une action	100%	Animateur global et OPA
	D2	Édition de 2 bulletins de recommandations techniques par an	Réalisation	Réalisé	Animateur global
	D3	Réalisation de formations agro-environnementales par les exploitants	% des exploitants du BAC ayant participé à au moins une formation	100%	Organismes de formation
Animer et suivre le plan d'action	A1	Mise en place d'un animateur global : suivi de la mise en œuvre et de la coordination	ETP dédié	0,1	Maître d'ouvrage
	A2	Déploiement d'une animation agronomique et environnementale : réunions techniques, tours de plaine et conseils individuels	Bilans annuels	Présentation en COPIL	OPA
	A5	Conseil et raisonnement de la fertilisation azotée et calcul d'indicateurs environnementaux	% des agriculteurs ayant reçu un conseil individuel avec résultats d'indicateurs environnementaux	100,00%	

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
	A4	Analyser anonymement les cahiers d'enregistrement et plans de fumure annuels transmis par les exploitants agricoles	Bilan annuel présenté au COPIL	Réalisé	exploitants
Améliorer la connaissance du territoire	C1	Veille sur les phytosanitaires appliqués sur le BAC et les produits phytosanitaires détectés dans les captages d'eau potable situés à proximité	Mise à jour	annuelle	Maître d'ouvrage
	C4	Modélisation des transferts de produits phytosanitaires identifiés à risque	Nombre de matières actives à risque au captage Nombre de scénarii modélisés	0 Obj non indiqué	
	C2	Réalisation de diagnostics d'exploitation référencés sur les pollutions diffuses et ponctuelles – problématiques azote et produits phytosanitaires	% d'exploitants diagnostiqués depuis 2010	100,00%	OPA
	C5	<p>Étude avant-projet contre le ruissellement l'érosion et les aménagements paysagers sur le BAC, sous réserve d'intégrer les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ruissellements et écoulements souterrains (+ important que les ruissellements de surface selon l'étude de 2001) - Mise en place d'un suivi cartographique de l'évolution des éléments paysagers, surfaces en herbe, surface boisée, ... vis-à-vis du risque N avec détermination des zones où la remise en herbe ou la mise en place de bandes enherbées de 5 à 10 mètres permettraient de minimiser le lessivage de l'azote (zones de fissures, ruptures de pente, axes de ruissellement préférentiels, ...) (+sens du travail du sol). - Diagnostic des anciennes fosses (résurgence de la nappe perchée) : localisation, travaux de « nettoyage », devenir). (- voire spatialisation des pressions (pollutions diffuses agricoles)) 	Réalisation	Réalisation	Animateur global
Volet Azote					
Communication	F6	communication sur les teneurs en azote des boues	Nb de documents diffusés	Obj non indiqué	
	F1	Formation sur le raisonnement de la fertilisation	% d'exploitants du BAC ayant participé à au moins une formation	100%	Organismes de formation
	F5	Réalisation d'analyses d'Azote potentiellement minéralisable du sol (APM)	% d'exploitants du BAC disposant d'une analyse d'APM de – de 5 ans	100%	OPA

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
optimisation des pratiques de fertilisation azotée	F2	Développer les pesées de colza ou la mesure par satellite suivant méthode précisée dans les bulletins techniques	% d'exploitants cultivant du colza ayant réalisé des mesures	100%	OPA
	F3	Acquisition de références sur les reliquats azotés par la mise en place d'un réseau collectif de mesure des reliquats entrée et sortie hiver (sauf le RSH réglementaire)	% d'exploitants du BAC contractualisés	100%	Animateur global
	F4	Mise en œuvre de la bonne gestion de l'azote sur blé : fractionnement de la dose d'azote en 3 apports, limitation de la dose du 1er apport au stade « tallage » à 50 unités d'azote au 1er mars. D'appliquer au 2ème apport, au stade « épi 1 cm », la dose restante minorée de 40 unités. En fonction du diagnostic de nutrition, dernier apport de 0 à 80 unités = mesure AZUR	% des exploitations ayant mis en œuvre	100%	OPA
Amélioration des pratiques d'épandage de fertilisants Types I et II	E7	Réalisation d'analyses d'effluents : une par an pour les effluents de type II et une tous les trois ans pour les effluents de type I (sauf modification des modalités de gestion de l'élevage)	Nombre d'exploitation agricoles effectuant des analyses d'effluents d'élevage pourcentage d'agriculteurs ayant participé à l'action % des OAD paramétrés avec des analyses d'effluents d'élevage	Obj non indiqué 100% Obj non indiqué	OPA/DDT
	E3	Pesée d'épandeurs	Nombre d'agriculteurs participants à la démarche collective de pesée d'épandeurs	Obj non indiqué	OPA
	E4	Modification des pratiques d'épandage des produits organiques à minéralisation rapide	Nombre de parcelles fertilisées en automne avec des produits organiques à minéralisation rapide Nombre de parcelles fertilisées avec des produits organiques à minéralisation rapide	Tendre à 0	OPA
	E5	Modification des pratiques d'épandage des apports organiques frais	Nombre de parcelles fertilisées en automne avec du fumier frais ou de la fiente Nombre de parcelles fertilisées en automne avec du compost	Obj non indiqué	OPA
	E2	Les apports maximums autorisés avant et sur CIPAN sont fixés à 50 UN efficace/ha dans les situations où le rendement de la culture précédente est inférieur de 15 qx/ha ou davantage	% des exploitants concernés	100%	OPA/DDT
	E6	Optimisation des emplacements et des conditions de stockage du fumier au champ	Nombre de documents diffusés Nombre d'exploitants stockant des effluents non compostés ou déshydratés au champ et dans le BAC Quantité moyenne stockée (Tonnes) Période de retour moyenne (années)	Obj non indiqué Obj non indiqué > 3 ans	OPA

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
Couverture du sol à l'interculture	Couv2	S'assurer d'une couverture hivernale des sols optimale et efficace	Pourcentage de surfaces en cultures de printemps précédées d'une CIPAN ET Nombre de parcelles avec CI semée avant le 15/08 corrigé avant le 01/09 OU % de CIPAN avant les cultures de printemps quand la rotation le permet hors repousses de colza entre une culture de colza et de blé OU Durée moyenne de présence OU Date moyenne d'implantation, Date moyenne de destruction pondérées à la surface concernée	= voire + Obj non indiqué 100 % >2 mois <1/9 ,>15/11	OPA/DDT
Volet assolements et aménagements paysagers					
limiter les successions à risques élevé de lixiviation sur la zone A	Assol1	Éviter la présence des successions à risque en terme de lixiviation des nitrates par la sensibilisation des exploitants : monoculture de maïs (grain ou ensilage) en limons ou argile.	Surface en ha de la SAU du BAC composée de ces successions	Tendre à 0	OPA/DDT
	Assol2	Essais de couverts intermédiaires sous maïs (grain ou ensilage) ET/OU broyage fin des résidus et incorporation par un déchaumeur—	Réalisation	Réalisation	OPA
Préserver et favoriser le développement des zones de dilution	Dil1	Maintien des prairies de plus de 5 ans (compensation à l'identique sur la ZPAAC)	% de SAU en prairie de plus de 5 ans en 2015	=	DDT
	Dil4	Développement d'aménagements paysagers pour limiter le ruissellement et l'érosion	ha de bandes enherbées créés Nombre de mètres linéaires de haies installés	Objectifs non indiqués	Commune/AFR/SI Oise amont
	Dil2	Maintien des surfaces boisées : compensation au moins équivalente en cas de défrichement	Surface du BAC boisée en ha en 2015	surface existante à maintenir soit 21 ha	DDT
	Dil6	Complément du rapport hydrogéologique : définition de la zone de dilution (surface et localisation)	Réalisation du rapport d'étude	Engagement de l'action dans l'année suivant la signature de cet arrêté	-
	Dil5	Création de la zone de dilution proche du captage à « zéro intrants »	% de la surface ciblée convertie	100,00%	-
Volet produits phytosanitaires					
Informer et former	Phyto1	Calculs d'IFT à l'exploitation	% d'exploitants dont l'IFT a été calculé	100%	OPA
	Phyto2	Suivi de l'itinéraire technique de 2 parcelles par exploitation (IFT) sur 3 ans	Nb de parcelles suivies	15 exploitants = 30 parcelles suivies	OPA
	Phyto5	Amélioration des pratiques	IFT moyen du BAC	- 30 % par rapport à l'IFT régional	OPA
	Phyto3	Formation aux OAD pour aider à la maîtrise des adventices dans les systèmes de cultures; à l'optimisation des traitements; aux techniques alternatives (production intégrée, ...)	% d'exploitants du BAC ayant participé à une formation depuis 2010	100%	Prestataires

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
Informer et former	Phyto6	Formation à l'agriculture intégrée	% d'exploitants du BAC ayant un certiphyto Nombre de formation à l'agriculture intégrée	100 % Obj non indiqué	OPA
	Phyto4	Développer le recours aux OAD pour aider à la maîtrise des adventices dans les systèmes de cultures (conseils individuels post-formation, réunions techniques)	% d'agriculteurs utilisant un OAD	+	Prestataires
Proposer aux agriculteurs la conversion à l'agriculture biologique	Phyto7	Proposer aux agriculteurs la conversion à l'agriculture biologique	% d'exploitations en agriculture biologique % de surface convertie en bio	Obj non indiqué	OPA
Volet pollutions ponctuelles d'origine agricole					
Volet pollutions ponctuelles ou diffuses non agricoles					
Sécuriser les forages domestiques	NA2	Recensement et mise aux normes des ouvrages en fonctionnement, comblement des ouvrages non utilisés par la sensibilisation des propriétaires	Nb d'ouvrages diagnostiqués Nb d'ouvrages mis aux normes	0 ouvrage connu	Maître d'ouvrage
Déboisement et maintien des prairies à usage non agricole	NA7	Maintien des surfaces boisées et des prairies à usage non agricole : compensation au moins équivalente en cas de défrichement	connaissance des surfaces correspondantes à acquérir et surveiller		Maitre d'ouvrage

Pour être annexé à mon arrêté du 10 novembre 2016

le Préfet, signé : Nicolas BASSELIER